

Réunion du 7 novembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 85

L'an deux mille vingt-deux, le sept novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Frédéric DOUET (suppléant de M. Gilles LÉVÊQUE), Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÊQUE, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Corinne LAMARQUE (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), José FLORES, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Hervé LAFITTE (pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Monique LARRADET, Patrick WARRYN (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Marlène LE DIEU DE VILLE, Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY (pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à M. Gérard IRIART), Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Jérôme TOULOUSE, Carole LARRIEU (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRETAIRES DE SÉANCE : Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 9 : GUICHET HABITAT-ENERGIE : PLATEFORME DE LA RENOVATION ENERGETIQUE - REPONSE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE POUR L'ANNEE 2023

Rapporteur : M. Michel OLIVÉ

La collectivité mène une politique active et volontariste en matière de soutien à l'amélioration de l'habitat privé au travers notamment d'aides aux économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. Dans le contexte actuel international, cette action a un sens particulièrement important.

La collectivité est un acteur majeur dans les différents dispositifs partenariaux soutenus par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) qui visent à réhabiliter les logements des propriétaires les plus modestes et les logements locatifs privés aux loyers conventionnés.

Depuis 2021, la collectivité a souscrit à l'approche nationale avec la labellisation Faire par l'ADEME et la Région au 1^{er} janvier 2021, puis France Rénov' dans la continuité du guichet Habitat-Énergie déjà en place.

Le guichet unique s'adresse :

- aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation quels que soient leurs profils et leurs ressources ;
- aux professionnels du bâtiment et de l'immobilier, aux organismes de financement et de crédits.

Ses objectifs sont :

- d'accompagner les particuliers dans la formalisation de leurs attentes et de leurs problématiques, puis, dans la mise en œuvre de leurs travaux de rénovation de la conception du projet de travaux jusqu'au suivi des consommations ;
- d'intégrer la problématique du financement des travaux dès le départ ;
- de créer un lien de confiance avec les professionnels locaux du bâtiment présents sur le territoire ;
- de créer un partenariat avec les acteurs institutionnels comme le Département ;
- de maintenir et partager une veille sur les différentes aides existantes et les partager avec les particuliers et les professionnels ;
- de pallier la fracture sociale et numérique ;
- d'animer des actions avec des particuliers, des scolaires et des artisans.

Il est proposé de répondre favorablement au renouvellement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « déploiement des plateformes territoriales de la rénovation énergétique » relancé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2023.

L'inscription du guichet Habitat-Énergie dans cette labellisation de plateforme de la rénovation permet en outre de bénéficier de subventions en fonction de l'atteinte des objectifs.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** le renouvellement de la plateforme de rénovation énergétique pour l'année 2023 au sens de l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- **d'autoriser** son Président à déposer le dossier de candidature et signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ces opérations,
- **d'inscrire** les montants des recettes attendues et des dépenses lors du prochain budget.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Patrice LAURENT

